

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Découvrez les lauréats des premières « Fibres d'or » !**

*Libramont, le 26 avril 2018 – Quatre entreprises wallonnes viennent d'être mises à l'honneur pour leur engagement dans le développement de la filière bois locale. Elles se sont vu décerner une prestigieuse Fibre d'or lors d'une soirée de gala exceptionnelle venue ponctuer une journée riche en informations et échanges. Les catégories dans lesquelles concourraient les 12 nominés étaient les suivantes : innovation procédé, innovation produit, jeune entrepreneur et formation.*

**Innovation Procédé**

La Fibre d'or de l'innovation procédé est octroyée à une entreprise wallonne qui a transféré ou développé une technique innovante en Wallonie. Cette technique a contribué de façon majeure à l'essor de l'emploi du bois. Son transfert ou son développement s'est réalisé dans le respect des 3 piliers fondamentaux et indissociables du développement durable : économique, social et environnemental.

**Le lauréat est l'entreprise Mobic**, récompensée pour le développement de robots en vue de la préfabrication d'éléments d'ossature bois et pour l'automatisation de la découpe. Active depuis plus de 18 ans dans le domaine de la construction bois, Mobic n'a eu cesse de créer des produits innovants pour répondre aux marchés de demain. Sous la houlette de Patrick Moutschen, passionné par les technologies appliquées et l'automatisation en particulier, l'entreprise de Harzé fabrique ses propres outils de production, qui lui permettent notamment de réaliser en usine l'assemblage de murs et caissons ainsi que la découpe et l'usinage des éléments de planchers, de charpentes et de structures poteaux poutres.

Les deux autres nominés étaient :

- **Groupe François**, pour son effort de chaînage des opérations de production dans une logique d'économie circulaire à l'échelle du groupe : exploitation, sciage, palettes et pellets, recyclage, trigénération, etc.
- **Ter-consult.be**, fruit de la collaboration de cinq jeunes bioingénieurs, pour le développement de logiciels et l'utilisation originale de drones comme outils d'aide à la gestion forestière.

**Innovation Produit**

La distinction entre une innovation procédé et une innovation produit n'est pas toujours aisée. En effet, le développement d'un procédé peut mener à la fabrication d'un nouveau produit et un produit peut mener à la mise en place d'un nouveau procédé ! Toutefois, il s'agit, pour cette Fibre d'or de l'innovation produit de récompenser une entreprise qui a mis au point ou distribué un produit novateur à base de bois ou favorisant l'usage du bois. Ici également, ce produit doit respecter les trois piliers fondamentaux du développement durable.

**Le lauréat est l'entreprise Stabilame**, pour ses panneaux en bois lamellés-croisés (CLT) courbes. Entreprise familiale résolument ancrée en Wallonie, Stabilame fabrique des bâtiments en bois, tant des maisons d'habitation que des immeubles destinés aux collectivités. Tournée vers l'innovation et l'écologie, l'entreprise a décidé d'intégrer dans ses lignes de productions les CLT cloués et les CLT collés, afin de promouvoir le bois local et ainsi de favoriser toute la filière bois wallonne. Le CLT courbe est une innovation qui donne une nouvelle dimension architecturale, créative et contemporaine aux bâtiments bois. Jusqu'alors, ces murs massifs de grandes dimensions n'étaient disponibles qu'en version plane. L'innovation a pu se réaliser grâce à 2 principes fondamentaux : l'intégration des nouvelles technologies et la connaissance fouillée de la matière bois.

Les deux autres nominés étaient :

- **Fabribois**, pour ses châssis ouvrants résistant au feu et incorporant du miscanthus comme isolant.
- **Keep silence**, pour son système d'isolation acoustique contre les bruits d'impacts ainsi que les sons de basse fréquence dans les maisons ou immeubles en bois par le plancher.

### Jeune entrepreneur

C'est l'âge qui constitue ici le critère de sélection, et non l'ancienneté dans la filière bois. Seuls les entrepreneurs de moins de 40 ans sont éligibles dans cette catégorie. L'objectif de la Fibre d'or du jeune entrepreneur est avant tout de mettre en lumière l'audace et l'enthousiasme d'entrepreneurs qui se sont engagés tôt dans un secteur de la filière bois.

**Le lauréat est Adrien Meirlaen de la menuiserie RespecTable**, pour la fabrication de mobilier en essences locales dans une logique de circuits courts et d'économie circulaire. Fondée en 2013, la société de menuiserie écologique RespecTable met un point d'honneur à collaborer avec des scieries locales, qui s'approvisionnement localement. Elle applique la logique des circuits courts tant en limitant le nombre de kilomètres parcourus par la matière que le nombre d'intermédiaires entre la forêt et le client final. Si elle fabrique ses lampes en chêne, elle valorise aussi d'autres essences indigènes moins utilisées, puisqu'elle propose notamment des tables et étagères en tilleul ou des porte-manteaux en charme. A noter également que le respect de l'environnement passe aussi par le recours à des enduits de finition naturels.

Les deux autres nominés étaient :

- **Geoffroy et Jérôme Hontoir (scierie Hontoir)**, pour la reprise de la scierie familiale spécialisée dans le sciage du chêne depuis plus de 4 générations.
- **Pierre-Antoine Cordy, Benoît Hargot et Alexandre Rossignon (NEY WOW)**, pour la création d'un bureau d'études spécialisé dans la conception, l'expertise et les produits de structure bois.

### Formation

La Fibre d'or de la formation récompense l'entreprise qui a eu recours au nombre d'heures de formation en numérique le plus élevé, tant en interne qu'en externe, au cours des quatre dernières années.

**Le lauréat est l'entreprise Marlière**, ébénisterie fabricant de mobilier sur mesure haut de gamme. Marlière offre une qualité exemplaire et un détail parfait grâce à un équipement de machine numérique, mais aussi et surtout grâce à son équipe hautement qualifiée et expérimentée. L'entreprise mise résolument sur les compétences et le savoir-faire, puisqu'au cours des quatre dernières années, l'ensemble de son personnel a suivi une ou plusieurs formations dans le domaine du numérique, soit plus de 1100 heures cumulées. Cette volonté de maintenir et de développer le savoir-faire au sein de l'entreprise permet à Marlière de rester à la pointe des connaissances du métier et d'offrir un service complet et continu correspondant aux attentes des clients.

Les deux autres nominés étaient :

- **4Wood**, créateur de présentoirs et displays en MDF à assembler sans clou ni vis.
- **Alpha B**, menuiserie spécialisée dans les travaux d'aménagement intérieur pour les particuliers et les entreprises.

### A propos de la Fibre d'or

Le trophée de la Fibre d'or représente un fragment de cellule de bois, plus précisément de douglas, grossi 650 fois. Il a été fabriqué par impression 3D en acier inoxydable recouvert d'une microcouche d'or. Le recours à la fabrication additive contraste avec la transformation du bois en général, qui est un prototype de fabrication soustractive, par enlèvement de matière. La fibre d'or est un fragment de cellule. Le terme cellule appartient au domaine naturel ; il évoque le métabolisme et la physiologie. Le terme fibre par contre appartient plutôt au domaine artificiel ; il évoque la fabrication, la performance mécanique associée à la légèreté. Dès lors, par ce qu'il représente puis par son nom, ce trophée constitue une forme de trait d'union entre les deux états successifs du bois qui mobilisent toute une filière : la matière vivante puis le matériau.

### A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

### A propos des Rencontres Filière Bois

Les Rencontres Filière Bois sont organisées collégialement par l'ensemble des composantes de la filière bois, publiques et privées, et rassemblent chaque année plus de 300 participants. Elles poursuivent un double objectif. Elles contribuent d'une part à combler le déficit en matière de communication dont pâtit la filière et participent d'autre part, en rassemblant les professionnels de la forêt et du bois, au décloisonnement entre les sous-secteurs dont la filière est constituée, ainsi qu'à l'harmonisation des points de vue.



SOCIÉTÉ ROYALE  
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

